

Verbatim du débat public ITER en Provence

Réunion de clôture

Marseille, le 4 mai 2006

Patrick LEGRAND, président de la CPDP

Bien, merci. Je vous remercie d'être là pour la réunion de clôture de ce débat public. C'est tout de même une occasion de livrer, pour les principaux acteurs, leurs dernières réflexions.

Nous avons vécu ensemble seize réunions. En attendant que la salle se remplisse, nous allons regarder ce petit film qui porte sur les acteurs principaux du débat public.

Un film sous forme d'extraits reprenant de nombreuses questions posées par des intervenants durant le débat public est diffusé.

Vous voyez qu'il y a eu une multitude d'ambiances, beaucoup de questions ont été évoquées, beaucoup d'aspects aussi. C'est peut-être la première conclusion de la Commission particulière du débat public qui apparaît : ce débat était souhaitable, il était manifestement souhaité et a été productif.

Avant de continuer la soirée, je vais vous annoncer le programme. Après une petite introduction du Président de la Commission particulière du débat public, nous aurons des interventions successives des représentants des principales personnes publiques responsables du projet, au fond nos alter ego de l'autre côté de l'écran. D'abord Monsieur Ikeda, directeur général d'ITER international. Ensuite, si je suis bien informé, Monsieur d'Aubert, ambassadeur et haut représentant pour ITER en France, interviendra et Monsieur le Préfet Frémont prendra la parole à la fin. Peut-être ai-je fait une erreur dans l'ordre, mais tout cela se rectifie et la réalité reprendra le dessus.

En tout cas, ces trois représentants, que je remercie d'être présents, sont là pour nous donner leurs premières impressions sur la partie publique du débat, donc sur ce que nous avons vécu tous ensemble, et ils nous donneront peut-être quelques orientations sur ce qu'ils escomptent en tirer les uns et les autres et en retenir. Cela devrait nous mener vers 19 heures, 19 heures 10, et ensuite, comme il est de tradition et de nécessité dans les débats publics, c'est à vous que seront tendus les micros pour ces dernières questions, sur des interrogations sur ce qui aura été dit. Bien évidemment, la parole sera à la salle selon les règles habituelles, en vigueur dans nos exercices.

Auparavant quelques mots. Vous l'avez pour certains déjà entendu, le débat public est un processus cumulatif qui s'évalue en fin de course. Ce soir, nous entrons dans sa dernière phase, le bilan et l'évaluation. La Commission particulière qui est présente et qui, je vous le rappelle, est composée de sept personnes, Patricia Jean, Hervé Le Guyader, Carole Guihaumé, Yves François, Isabelle Giri et Didier Houi, que je ne retrouve pas, et de moi-même, établira son compte-rendu durant le mois de mai. Le Président de la Commission nationale du débat public, Monsieur Mansillon, produira quant à lui son bilan très probablement pour la réunion du mois de juin de la Commission nationale et nous aurons alors à valider le compte-rendu et le bilan.

Ensuite, nous présenterons, Monsieur Mansillon et la Commission particulière du débat public, le bilan et le compte-rendu à la presse en juin, au moins à la presse et peut-être en réunion publique, puisque c'est au public que nous devons nos conclusions. Et les personnes publiques responsables du projet auront alors trois mois pour rendre publiques les conséquences du débat public sur le principe et sur les conditions de poursuite du projet. C'est ainsi que la loi le dit.

Deuxièmement, le compte-rendu établi par la CPDP, donc par nous-mêmes, présentera noir sur blanc trois grands chapitres.

Dans une première partie, nous tenterons de vous présenter les dessous de notre débat public, c'est-à-dire les particularités, ce qui nous a conduits, nous, à la Commission particulière du débat public à proposer de le construire comme cela, les conditions et les résultats de la préparation du débat, pourquoi nous l'avons proposé ainsi et enfin les objectifs et modalités de sa structuration, pourquoi, de la logistique au principe, n'avons-nous par exemple pas choisi de solliciter le débat en sollicitant de notre propre chef la présence d'un certain nombre d'experts.

Dans une seconde partie, qui sera beaucoup plus factuelle, vous découvrirez la disposition précise des dispositifs, les différents types de réunions, les sites Internet, les cahiers d'acteurs, pourquoi, comment, combien, et leur diffusion. Il y a eu un certain nombre de présentations et peut-être pourrez-vous intervenir pour nous donner quelques éléments sur ce bilan factuel, par exemple, un système de question-réponse qui a eu plus de 200 interventions et près de 400/450 réponses.

Toujours dans cette seconde partie factuelle, il y aura un bilan du débat, factuel et chiffré, de son fonctionnement et du déroulement. Par exemple des chiffres précis sur ceux qui étaient présents, etc. Evidemment, l'évaluation d'un débat public ne se limite pas aux éléments mesurables. Des éléments sur les coûts et notamment sur celui du débat public.

Dans la troisième et dernière partie de ce rapport, la partie primordiale, vous découvrirez un compte-rendu précis et restructuré des questions, des avis et des propositions qui ont été émises pendant tout le débat. Evidemment restructuré, probablement sur la base des problématiques que nous avons proposées pour les réunions, mais aussi parfois modifié en fonction des avis ou des éléments complémentaires apparus lors du débat. Un élément complémentaire assez massif apparu lors du débat est par exemple la question de l'intégration sociale et culturelle de l'infrastructure, de ces projets et de ces institutions en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cela permettra d'évaluer les apports concrets du débat, les évolutions proposées au projet par le débat et les évolutions imposées au périmètre du débat public par le public lui-même.

Le deuxième élément de cette troisième partie primordiale est une analyse quasi structurelle de la position des acteurs, de leur évolution qui vise à permettre au Président de la Commission nationale du débat public et aux membres de cette commission d'apprécier les conditions dans lesquelles les avis du public ont été émis. Y seront bien évidemment décrits les interférences diverses et les événements hors débat. Bien sûr, y apparaîtront les réactions des opposants ou des dubitatifs au débat et leurs causes invoquées.

La conclusion du compte-rendu sera quant à elle plus personnelle à la Commission particulière. Un débat public s'évalue en effet dans la façon dont le projet, les institutions, les acteurs s'en sont trouvés transformés et se sont trouvés transformés jusqu'où, c'est-à-dire que la question des limites est intéressante et nous vous dirons probablement aussi comment nous-mêmes, à la Commission particulière du débat public, nous avons évolué sous votre influence. Personne, croyez-moi, ni rien n'est sorti indemne du débat.

Merci, voilà, j'ai quasiment terminé. Je ne doute pas que vous ayez des questions mais permettez-moi de prendre le temps de revenir, permettez-nous aussi vous faire le bilan, de prendre le temps de revenir sur ce qu'a produit notre débat. Dire dès maintenant tout ce que nous en tirons serait ne pas respecter le travail intense, large et collectif des différents acteurs, tant des personnes publiques responsables du projet mais aussi du public, voire même de certaines personnes seules ou isolées. Il faut que je vous dise tous et pour tous je vous remercie d'avoir participé au débat public au nom de la Commission particulière et évidemment je réitérerai quelques souhaits et toutes ces propositions à la fin de la réunion.

Maintenant que j'ai la liste définitive des intervenants, je rectifie mon erreur : Monsieur d'Aubert, c'est à votre tour, Monsieur Frémont, vous serez le second et Monsieur Ikeda conclura. Ensuite, nous vous passerons la parole à vous dans la salle. Merci.

François d'AUBERT, ambassadeur, haut-représentant pour la réalisation en France du projet ITER

Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs, je voudrais d'abord vous dire qu'il est tout à fait intéressant et positif que nous puissions tenir cette réunion aujourd'hui pour saluer l'ensemble de l'œuvre, d'une partie de l'œuvre de la Commission particulière du débat public sur la question d'ITER, sur les enjeux du projet, sur les conditions de sa réalisation et bien sûr, puisque nous sommes en PACA, sur son assise territoriale à laquelle sont attachés l'ensemble des partenaires internationaux.

Je voudrais également saluer ici la présence des élus parce que ce projet ITER est à la fois un projet international, européen, un projet qui place Cadarache au cœur d'une magnifique aventure scientifique qui va s'étaler sur plusieurs dizaines d'années mais ce projet n'aurait pas vu le jour s'il n'y avait pas eu une communauté scientifique très forte autour de la fusion internationale qui a été très importante dans ce projet depuis 35 ans, voire plus ; s'il n'y avait pas eu aussi l'Union européenne dans sa politique de recherche qui a placé très haut dans ses ambitions ce projet ITER sur le plan scientifique, avec des prolongements industriels et énergétiques bien sûr, mais c'est d'abord un projet de recherche et s'il n'y avait pas eu aussi, je ne voudrais pas sauter l'échelle France, le niveau du pays, en plus d'une très forte volonté que ce projet puisse se faire à Cadarache, la volonté des collectivités territoriales, de la Région, des Conseils généraux, des Communes et finalement une grande partie de la population. Je crois que cela a été ressenti ainsi.

Je voudrais souligner l'attention que les pouvoirs publics ont porté bien sûr, Monsieur le Président, aux travaux de la Commission particulière du débat public jusqu'à ce jour et puis, pour la suite, jusqu'au mois de juin, juillet, vous nous avez donné tout le calendrier. Ces pouvoirs publics ont manifesté tout au long de ce débat public cette volonté de tirer les meilleurs enseignements des conclusions qui seront réunies dans le prochain rapport de synthèse.

Avant d'aborder les questions propres à ITER, ses aspects technologiques, internationaux, de sécurité, relatifs aussi à la région, rappeler le contexte de la politique énergétique telle qu'elle se pose aujourd'hui à la France, à l'Europe et au monde. Rassurez-vous, je serai rapide.

Quelles que soient les projections ou les prévisions, celles de l'Agence internationale de l'énergie, du Conseil mondial de l'énergie, de l'Union européenne, de la France ou des Etats-Unis à l'horizon 2050, les perspectives énergétiques, à technologie constante, sont quasi insoutenables pour notre planète. La croissance des besoins énergétiques des pays en développement, comme la Chine ou l'Inde qui sont en développement dans beaucoup de domaines et plus déjà développés, sera telle que nous arriverons rapidement à une pénurie énergétique si rien n'est fait. Un indice : la montée du prix du pétrole, mais elle ne s'explique pas seulement par l'accroissement des tensions

internationales, bien d'autres éléments l'expliquent. Je crois que c'est dans cette perspective que nous devons nous placer pour comprendre l'impulsion des pouvoirs publics sur l'idée d'avoir un bouquet énergétique le plus complet possible et qui puisse s'enrichir, se compléter au cours des décennies à venir et dans tous les domaines et je crois que cela est essentiel, les énergies renouvelables, mais aussi le développement de la quatrième génération de réacteur nucléaire et enfin et c'est un domaine assez différent, le projet de fusion, c'est-à-dire le projet ITER.

En effet réfléchir au développement à long terme de nos économies suppose de changer de paradigme, seule la recherche et l'innovation nous permettrons de faire face le moment venu à nos besoins énergétiques et c'est pourquoi nous devons bien insister sur le fait qu'ITER soit d'abord et avant tout un projet de recherche.

Il convient de travailler bien en amont car tous ces projets de recherche prennent du temps, surtout dans le domaine de l'énergie et travailler sur de multiples horizons sans aucune exclusivité. Pour l'Europe, la politique énergétique se double aussi d'une exigence particulière : sécurité des approvisionnements en les diversifiant géographiquement et par type d'énergie afin de limiter sa dépendance et son exposition au risque pays. Nous n'avons quasiment pas de ressources naturelles comme le charbon, le gaz ou le pétrole, pour répondre à nos besoins sans se lier les mains. Il nous faut plusieurs fournisseurs. C'est avec ces objectifs que la Commission européenne a récemment présenté son Livre vert sur la stratégie européenne de l'énergie.

Une politique énergétique européenne et de ses Etats membres ne se conçoit en outre pas sans un effort accru et résolu de recherche & développement. Telle est l'ambition du septième PCRD, ambition renouvelée le 14 mars lors du Conseil des ministres de l'énergie.

Telle est aussi l'ambition du projet ITER. La France, pour sa part, profondément concernée et impliquée par ces questions stratégiques avait dès le mois de janvier dernier souhaité s'associer au débat en cours dans nos nombreuses enceintes sur ces questions stratégiques. Elle a par conséquent adressé aux instances européennes un mémorandum intitulé Mémorandum de la France pour une relance de la politique énergétique européenne dans une perspective –et le mot est important– de développement durable. Dans ce mémorandum, le gouvernement français fait part de son point de vue et propose des pistes d'actions pour promouvoir, tant au sein de l'Union que dans le monde, des solutions favorisant la mise en place de systèmes énergétiques plus sûrs, plus durables et accessibles à tous.

C'est dans ce cadre énergétique global qu'il faut replacer le projet ITER et ce projet en constitue à nos yeux une brique essentielle. C'est vrai, c'est le plus grand projet de recherche jamais mené au niveau international. Il va tenter de résoudre l'un des besoins essentiels de nos enfants et de nos petits enfants et la France a la chance de l'accueillir sur son sol.

ITER concrétise d'abord une volonté sans faille de la communauté internationale et à l'heure où de nombreuses oppositions surgissent sur presque tous les aspects de la vie internationale, qu'il s'agisse de l'économie, de la diplomatie, du militaire, il est, je crois, important de souligner que s'agissant d'un projet de recherche, les principales puissances de ce monde ont su s'unir et trouver un accord pour préparer l'avenir. C'est l'une des spécificités remarquables du projet ITER.

L'engagement et l'unité de l'Europe qui, depuis plus de trente ans, a porté à bout de bras et avec une grande cohérence le projet ITER, y est pour beaucoup. Cet engagement de l'Europe pour ITER n'est pas à sens unique. ITER, en renouvelant le pacte énergétique européen noué en 1957 avec le traité Euratom, redonne également un avenir à ce pilier de l'Europe qu'est justement ce traité.

Par ailleurs, en termes financiers, l'intérêt du projet ITER dans la mutualisation des apports qui permettent de diminuer considérablement le coût par pays. Aucun des pays participant à ITER

n'aurait pu mener le projet à lui seul, d'où l'importance de cette mutualisation. Le coût d'ITER représentera pour le budget de la France, de l'Etat français, 30 millions d'euros par an sur trente ans par rapport à un budget annuel de recherche 10 milliards d'euros, soit 0,3 % de son budget de recherche. A cela s'ajoute bien sûr, elle est essentielle, la contribution des collectivités locales qui s'élève à plus de 460 millions d'euros et qui ont fait une des grandes forces du site de Cadarache.

Le succès d'ITER marquera aussi un saut qualitatif et quantitatif considérable par rapport aux outils de recherche antérieurs sur la fusion nucléaire et le comportement des plasmas. L'installation ITER devrait produire 500 mégawatts de puissance de fusion et ainsi montrer la faisabilité de cette nouvelle source d'énergie. Dans ce cas, ITER validera cette filière technologique en ouvrant la voie à la construction d'un démonstrateur, DEMO, qui devra faire la preuve de sa pertinence technico-économique à l'horizon du milieu du siècle.

Je tiens à le préciser, ces travaux et le financement international qui leur est accordé n'éclipsent pas pour autant, loin de là, l'intérêt que présentent les énergies renouvelables. Ces dernières bénéficient d'un effort budgétaire public européen légitimement très important, très supérieur au financement consacré à la fusion.

Toutefois, ces énergies ne peuvent prétendre assurer l'ensemble des besoins de la planète. Nous devons donc encourager globalement une reprise de l'investissement en recherche et développement public dans le domaine de l'énergie, investissement qui ne représente plus que 0,3 % des 4 000 milliards d'euros de la dépense énergétique mondiale annuelle. A titre de comparaison, l'augmentation de la consommation mondiale d'énergie d'ici à 2030 nécessitera des investissements à hauteur de 16 000 milliards de dollars, selon l'Agence internationale de l'énergie.

Je voudrais maintenant dire un mot du calendrier. L'accord international créant l'organisation sera formellement signé par tous les pays participant au projet à l'automne 2006. Le site de signature n'est pas encore choisi. Je peux vous dire que, personnellement et avec beaucoup d'autres, je milite auprès de mes homologues étrangers de la Commission pour qu'il puisse être signé ici en PACA.

A l'heure actuelle, le texte de cet accord est stabilisé et l'ensemble des partenaires le paraphera le 24 mai prochain à Bruxelles.

Les trois grandes étapes vont être la phase de préparation du site de 2006 à 2007, la phase de construction de 2007 à 2015, puis la phase d'exploitation qui devrait commencer en 2015 et durer au minimum vingt ans et ceux d'entre vous qui ont déjà assisté à d'autres réunions du débat public le savent déjà, nous l'avons d'ailleurs bien vu dans les questions qui ont été posées. Je pense que les réponses ont pu répondre aux questions et nous le savons également.

Les premiers travaux d'aménagement de la périphérie du site de Cadarache vont débuter et se prolonger pendant deux ans environ avant le début de la construction d'ITER proprement dit. Leurs spécificités, l'attention que portent les pouvoirs publics à l'aménagement, au respect de l'environnement, à la tranquillité des riverains, tous ces aspects ont également été largement exposés pendant les réunions précédentes. Il n'en reste pas moins que je tiens à vous réassurer ici qu'ils sont essentiels aux yeux des pouvoirs publics français car ils permettront au projet ITER d'être un projet dit gagnant/gagnant avec le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, PACA et les riverains du projet.

En outre, toutes les conditions de sécurité sont prises et la France y a apporté une attention toute particulière. La construction et l'exploitation d'ITER sont effectuées dans le cadre d'une organisation définie par un traité international entre les sept partenaires du projet et, bien sûr, comme dans d'autres domaines, cette organisation internationale sera soumise à la très rigoureuse

réglementation française pour les aspects de sûreté, c'est sans doute la réglementation la plus exigeante aujourd'hui au monde.

Enfin, il convient de noter que du point de vue de la sûreté, la construction d'ITER a bien largement bénéficié du retour d'expérience de la construction et de l'exploitation d'installations comparables, notamment Tore Supra à Cadarache et le Tokamak Jet pour tous les aspects concernant l'utilisation du tritium.

Enfin, un des objectifs du débat public, et pas des moindres, était de présenter au débat l'impact du projet ITER en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment ses aspects économiques. Le projet représente un investissement de près de 10 milliards d'euros dont près de la moitié, soit 4,570 millions d'euros seront engagés dans les dix années à venir, durant la phase de construction. Il devrait avoir des retombées significatives pour l'économie nationale, l'économie régionale et pour l'emploi.

Les études préliminaires qui ont été conduites évaluent à 1 850 millions d'euros les perspectives de retombées directes pour la France pendant la phase de construction et à 2 300 millions d'euros les effets induits sur la même période et ce sont là des chiffres valeur 2000 et qui méritent donc d'être réactualisés, ce qui augmente d'autant le montant des retombées.

De nombreux secteurs seront concernés : biens et équipements mécaniques, BTP, métallurgie, transformation des métaux, sans oublier, et c'est là aussi essentiel, les services. Dans le respect habituel de mise en concurrence, de transparence, dans le cadre d'appels d'offres européens ou internationaux.

Concrètement, la phase de construction générera un emploi direct de 500 personnes par ITER et l'emploi indirect de 3 000 personnes dont 1 400 dans la région PACA. Durant la phase d'exploitation, environ 1 000 personnes seront employées directement, 600 pour l'exploitation et 400 scientifiques et 3 250 employés indirectement en France dont 2 400 en région PACA.

Par ailleurs, ITER, avec l'engagement de tous et de chacun, contribuera à la promotion du territoire, de ces pôles d'excellence, naturellement des pôles de compétitivité, de son système d'enseignement-formation et de son tissu industriel et économique.

Tous ces aspects, Mesdames et Messieurs, montrent, je crois, la capacité de nos territoires à faire face avec succès à cette grande compétition internationale et en même temps de relever le défi de ce grand équipement scientifique qui est aujourd'hui le plus grand programme au monde en matière de recherche scientifique, qui en grande partie va se faire en France, sur le territoire français, mais dans un cadre international, ce qui implique des exigences très fortes et le respect de ces exigences. La façon dont le projet est géré est bien sûr regardée avec une attention particulière et bien légitime par tous nos partenaires. Je vous remercie.

Patrick LEGRAND

Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Monsieur le Préfet de région, je vous offre la tribune.

Christian FREMONT, préfet de la région PACA

Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, je voudrais tout d'abord vous saluer, Monsieur le Président de la Commission particulière ainsi que vos collègues de la commission, saluer Monsieur l'Ambassadeur, haut représentant de la France pour la réalisation en France du

projet ITER, je crois qu'il s'agit de votre titre, Monsieur le ministre ; saluer évidemment Monsieur l'Ambassadeur Directeur général d'ITER international ; saluer Mesdames et Messieurs les élus, Madame la députée européenne qui n'est d'ailleurs plus là ; Monsieur le Maire de Marseille, Monsieur le Vice-président du Conseil régional.

Merci, Monsieur le Président de me donner l'occasion de m'exprimer ce soir. Je suis d'autant plus sensible à cette opportunité que j'ai connu des débats publics où la possibilité pour les représentants de l'Etat de se faire entendre n'était pas réellement facilitée, je m'en suis plaint à l'époque et je me réjouis de pouvoir vous parler ce soir.

Mon plaisir est multiple. C'est d'abord l'occasion de vous dire les enseignements que je tire de cette période d'échanges, trop longue diront peut-être certains mais ce n'est pas mon avis. C'est aussi une espèce de revanche parce que bien que je me sois juré de ne jamais intervenir dans le débat comme c'est la règle pour le représentant de l'Etat, il m'est arrivé quelques fois d'être très tenté de venir participer à ces débats pour pouvoir répondre à certaines affirmations qui, je l'avoue, m'énervaient un peu.

Cela dit, j'ai préféré laisser libre cours à une expression de la société civile, partant du principe que la position de l'Etat était connue et qu'il aurait l'occasion de s'exprimer, notamment ce soir, et encore une fois, je vous en remercie.

J'ai cependant tenu à être systématiquement représenté à vos séances, et je remercie le directeur de la mission ITER, Yannick Imbert, du temps et de la conviction qu'il a bien voulu y consacrer. Yannick Imbert est l'un de mes collaborateurs les plus proches depuis de nombreuses années et je dirais simplement que sa présence à la tête de la mission ITER est pour moi, il le sait, tout à fait rassurante. En tout cas, je le remercie de m'avoir tenu informé des débats dont j'ai pu ainsi saisir d'abord la réalité, puis la richesse. J'ai aussi la conviction qu'a été donnée une image de l'Etat conforme à celle que je souhaitais, c'est-à-dire un Etat convaincu, déterminé, enthousiaste face à ce grand projet, mais aussi réaliste, acceptant le débat contradictoire et se tenant à l'écoute de la population. C'est un principe, c'est pour moi une obligation que d'écouter en tous les domaines.

Je ne pense pas que l'on puisse mener à terme un grand projet sans discuter. Cela a peut-être été possible en d'autres temps mais je ne pense pas que cela le soit aujourd'hui.

Ce soir s'achève, non pas le débat public, mais la phase des séances publiques, avant que votre Commission, Monsieur le Président, ne rende son rapport le 7 juin prochain et que la Commission nationale du débat public n'en tire les conclusions. Mais aujourd'hui, quels principaux enseignements pouvons-nous tirer des échanges de vos 17 réunions ?

En premier lieu, et pour m'en tenir à cet instant aux questions de forme, je voudrais vous exprimer ma satisfaction pour le climat qui a présidé aux relations entre votre commission et les services de l'Etat. Cela a permis, je crois, un dialogue ouvert, franc et a rendu possible les quelques mises au point et clarifications qui ont paru nécessaires, ce qui a paru normal et même inévitable dans un débat qui s'est tout de même étendu sur presque quatre mois.

Je veux dire aussi que même si nous aurions pu quelquefois la souhaiter plus importante, la participation du public a été tout à fait correcte, elle a même été forte si nous la comparons à celle qu'ont connu d'autres débats publics. Ceci est probablement dû au bouche à oreille qui a progressivement convaincu les plus dubitatifs que l'intérêt et la qualité des échanges valaient la peine de saisir cette possibilité offerte pour une expression très libre.

Enfin, pour en terminer avec les questions de forme, il est certain que les conditions d'organisation et d'animation des débats ont favorisé des séances qui étaient parfois d'un ton un peu vif, si j'ai

bien compris, mais toujours dans un climat d'écoute, respectueux des opinions des uns et des autres.

J'ajoute que le film que vous nous avez présenté et que je trouve pour ma part excellent donne un panel de questions tout à fait intéressantes. Je suppose que certaines ont été gommées mais celles qui étaient là étaient, me semble-t-il, tout à fait fondées et appelaient des réponses dont j'espère qu'elles ont été fournies.

Venons-en au fond. D'abord je suis satisfait qu'ait été levée une ambiguïté qui était apparue au moment du lancement du débat quant à l'opportunité de ce débat sur une décision qui était déjà prise. J'ai noté d'ailleurs avec beaucoup d'intérêt dans votre film que seulement 2 % des questions portaient sur le principe du débat. Cela veut dire que 98 % des intervenants considéraient que ce débat était légitime. Je trouve que ceci est un enseignement tout à fait intéressant, en tout cas qui contredit peut-être l'agitation des deux ou trois premières séances que vous avez tenues.

S'il n'a évidemment jamais été question que le débat public, procédure propre à la France, puisse remettre en cause une décision internationale prise par 32 nations, chacun est désormais convaincu, ce n'était peut-être pas le cas au début, que ce débat était nécessaire pour informer largement la population de ce projet, mais aussi pour que soient exposées et débattues les conditions de mise en œuvre et d'accompagnement de ce grand projet scientifique et industriel, qui est également un grand projet d'aménagement du territoire.

J'ai noté aussi dans votre film que 40 % des questions posées portaient sur l'aménagement du territoire et les questions d'environnement. Ce qui veut dire que lorsque la Commission nationale a décidé de mener ce débat et lorsque vous l'avez mené de la manière dont vous l'avez fait, vous êtes tombés juste.

Le Président de la République, dans le discours qu'il a prononcé à Cadarache en juin 2005, puis le Premier ministre par la lettre de mission qu'il m'a adressée peu après, m'ont chargé de veiller aux conditions de réussite du projet à commencer par le respect du calendrier auquel le Président de la République est très attaché. Je ne me mêle évidemment, et les services de l'Etat ne se mêlent absolument pas du réacteur proprement dit, cela revient au CEA et je lui fais toute confiance, ce que je sais, c'est que si nous, dans la partie qui nous concerne, c'est-à-dire dans la phase préparatoire de la construction du réacteur, nous prenons du retard, c'est l'ensemble du projet qui en prendra. Ceci veut dire que, dans toute la mesure du possible et je suis ferme là-dessus, nous tiendrons le délai qui nous a été imposé, il reviendra ensuite au CEA de faire en sorte que les délais de construction soient tenus.

La bonne réussite du projet constitue pour moi une obligation majeure. De tous les dossiers dont j'ai la charge dans la région, je crois que j'ai placé celui-ci en tête des préoccupations des services de l'Etat parce que ce n'est pas seulement un projet français, c'est un projet mondial, que nous avons pris des engagements vis-à-vis de nos partenaires. Il y a en outre une question d'honnêteté et sans doute d'amour-propre à respecter les engagements qui ont été pris. Je suis heureux de constater que le débat a permis de lever un certain nombre d'ambiguïtés qui fera peut-être que nous pourrions aller plus vite sur certains domaines.

C'est pour remplir cette obligation que j'ai jugé capital que soient clairement expliquées à la population nos ambitions, directement ou indirectement liées au projet, et que soient écoutés, entendus les attentes de la population, les interrogations, les inquiétudes et les points sur lesquels elle entend exercer sa vigilance et je trouve tout à fait normal qu'elle veuille le faire.

Je me réjouis que votre Commission ait permis de le faire dans des conditions de transparence, en toute liberté. Lors de séances d'échanges nourris, à peine troublés par quelques échanges

intempestifs qui n'ont finalement servi qu'à des groupes largement minoritaires, à des personnes qui ne représentent souvent qu'elles-mêmes, d'exister médiatiquement, ce qui était d'ailleurs le but recherché, sans me semble-t-il trouver beaucoup d'échos dans la population.

Je ne souhaite pas revenir en détail sur tous les sujets qui, de réunion en réunion, sont apparus comme étant au centre des préoccupations de la population, mais seulement sur quelques points principaux.

Les sujets évoqués ne sont pas tous spécifiques à ITER, et ce n'est pas étonnant. La population de notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur a en fait exprimé son souhait de voir ITER contribuer à accélérer la résolution des problèmes auxquels elle est confrontée chaque jour. Il en est ainsi du logement, de l'emploi, de la formation, des infrastructures de transports. Je décevrais le Secrétaire général de votre commission si je ne redisais pas ce soir que nous ne souhaitons pas ajouter à l'injustice qui est ressentie par une partie de nos concitoyens en butte à des difficultés en matière de logement, en matière d'emploi, qui verrait ces problèmes résolus pour la seule population qui viendra dans la région pour travailler sur le projet ITER.

Je suis convaincu, je reste convaincu, qu'ITER ne sera une véritable réussite, naturellement au-delà de son objectif initial, que si la population de notre région se l'approprie, ce qui suppose qu'elle bénéficie directement et indirectement des retombées de ce projet à dimension exceptionnelle.

Le premier jour où nous nous sommes réunis en comité de pilotage, d'abord pour me réjouir de la victoire et ensuite pour parler d'avenir, j'ai dit que je ne voulais pas qu'ITER constitue une enclave dans la région et j'ai même dit « une espèce de Club Méditerranée qui ignorerait son environnement ». Je suis tout à fait convaincu que la condition du succès repose dans ce principe. ITER est intégré dans la région, la population s'est approprié ITER, c'est à cette condition que nous réussirons.

Sur des sujets directement liés à ITER, j'ai bien compris le soin que nous devons apporter à la concertation sur l'itinéraire d'acheminement de la machine. Yannick Imbert comme moi-même avons une expérience en la matière puisque nous avons travaillé sur le projet d'Airbus A380 entre Bordeaux et Toulouse, donc je me souviens donc de ces séances que nous avons tenues dans toutes les communes se trouvant sur l'itinéraire et il y en avait beaucoup –il ne s'agit pas de grandes communes comme celles des Bouches-du-Rhône–, pour expliquer, écouter, répondre, et je souhaite que la même démarche soit effectuée pour ce projet. Si chacun sait désormais qu'il ne s'agit en aucune manière de réaliser un itinéraire uniquement dédié à ITER, il n'en reste pas moins nécessaire de bien expliquer la façon dont les travaux vont se réaliser et quel sera le mode opératoire de circulation des convois.

Sur l'école internationale, j'ai entendu sans surprise l'espoir de la population de voir ce merveilleux outil pédagogique bénéficier à la jeunesse de notre région. Je sais que le Recteur partage mon ambition de réaliser un établissement évidemment exemplaire.

Sur les nombreux chantiers qui vont s'ouvrir, outre l'attente qui suscite en termes d'emploi dans les différents secteurs d'activité concernés, j'ai aussi bien noté l'attention qui serait portée à leur organisation et aux conditions de travail. A ces questions et à toutes les autres qui pourraient se poser, quelles réponses pourrons-nous apporter ? D'abord, Monsieur le Président, nous nous attacherons à répondre avec précision aux observations que vous formulerez, avec l'application qui a été celle des services de l'Etat aussi bien au cours du débat public que dans les réponses apportées aux questions écrites.

Ensuite, je voudrais rappeler que cette nouvelle forme de démocratie de proximité qu'est le débat public ne se substitue en rien aux procédures de concertation et d'enquête publique qui vont

s'engager comme d'habitude et je dirais même à un rythme très soutenu, dès l'été pour ce qui concerne l'itinéraire routier et tout au cours des mois à venir dans le cadre de près de trente procédures administratives que nous allons devoir conduire et coordonner. J'ajoute que nous allons conduire ces procédures avec un souci majeur de les accélérer. Il n'est pas question d'accumuler les délais au motif qu'il y a trente procédures à mener, nous savons travailler en parallèle, je fais confiance au Directeur de la mission ITER pour y veiller.

Enfin, je veux indiquer ici que je ne considère pas que la longue phase d'explication qui s'achève ce soir nous exonère de continuer à nous expliquer, rencontrer la population, à rendre régulièrement compte de l'avancée des différentes phases de ce vaste projet. J'entends également réfléchir de manière à concrétiser avec les élus de tous les départements concernés, mais aussi avec le monde économique qui a été extrêmement présent et je l'en remercie, les différents projets qui ont pu émerger. Je vais rendre compte au gouvernement de la richesse du débat public et en liaison avec vous, Monsieur d'Aubert, en envisager les prolongements concrets.

Voilà, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, rapidement évoqués devant vous les enseignements principaux que je retiens du débat public. Nous venons de franchir une étape importante, nécessaire, mais il ne s'agit que d'une étape. Le chemin est encore long, ne nous le cachons pas et nous devons conserver la même détermination.

En me demandant de veiller à ce que ce grand projet scientifique devienne un grand projet d'aménagement et de développement de notre région, le gouvernement savait que la population et les forces vives de Provence-Alpes-Côte d'Azur sauraient comprendre cette formidable opportunité qu'est le projet ITER, qu'elle saurait s'en saisir d'abord en revendiquant et en organisant les conditions de sa réussite, qu'elle saurait, si vous me permettez cette image d'un enfant de pays de rugby, transformer l'essai.

Poser la question, comme cela a été fait, « qu'aurons-nous su faire d'ITER pour notre région lorsque l'aventure d'ITER s'achèvera ? », c'était poser la vraie question et c'était nous engager ensemble à relever ce magnifique défi.

Je me réjouis que le débat public, par sa qualité, nous ait, entre autres enseignements, rassurés sur la détermination de l'ensemble de notre région à être dignes de ce beau cadeau qui nous a été fait. Cela dit, je le répète, tout reste à faire et si ma conclusion devait tenir en deux mots, elle serait : Au travail !

Patrick LEGRAND

Merci, Monsieur le Préfet. Vous savez que dans un pamphlet anonyme, j'ai déjà été décrit comme l'ami du CEA et de la police, me voici celui de l'Etat ! Je ne le renie pas sachant que vous évoquez par là une façon de servir des intérêts généraux qui nous dépassent tous. Cependant, votre intervention finit de me tailler un costume local particulièrement brillant. Merci en tout cas.

Monsieur Ikeda, à vous.

Kaname IKEDA, directeur général d'ITER International

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, bonsoir. Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de m'exprimer ce soir.

Tout d'abord, je souhaite vous exprimer ma sincère gratitude pour les efforts avec lesquels vous avez organisé les réunions publiques dans de nombreuses communes. Dans le même temps, je remercie le CEA, notre hôte, pour avoir représenté le projet ITER à chaque fois à notre présence. Des membres de mon équipe ont toujours assisté aux réunions afin d'entendre les questions du public. Maintenant, il est de notre responsabilité de construire et d'exploiter ITER en tenant compte des préoccupations qui ont été exprimées.

Je vous confirme ma satisfaction de constater que le débat s'est bien déroulé malgré des débuts difficiles. Je n'ai pas été surpris de constater que le projet pouvait provoquer une certaine opposition, c'est normal. Toutes les opinions ont pu s'exprimer, c'est important. La France est un pays démocratique, il est important pour ITER que ce moment de démocratie ait eu lieu. Le débat a montré que la majorité des habitants de la région est très intéressée par le projet, par les perspectives qu'il ouvre et par les impacts qu'il aura dans la région. Je suis très heureux, comme tous les partenaires du projet ITER.

Au final, le débat a été riche et utile car il a permis de répondre clairement à de nombreuses questions légitimes, posées aussi bien lors des réunions publiques que par écrit sur le site Internet. Les sujets sont vastes et concernent toutes les facettes du projet.

Je note que le débat a rassemblé plus de 2 000 personnes venues s'informer en toute liberté, il est important de le souligner. Le débat a montré une forte demande d'informations et pas seulement sur des questions techniques. Il sera de notre devoir de rester à l'écoute des habitants et de les informer régulièrement sur le développement du projet. Je serai donc très attentif à faire le nécessaire pour continuer à répondre à cette attente légitime d'information et d'échange avec le public.

Il appartient à la Commission particulière de réaliser le compte-rendu de ce débat et à la Commission nationale du débat public d'en faire le bilan. Le moment venu, je serai aussi très attentif aux attentes exprimées par la Commission, pour pouvoir y répondre autant que possible.

Mon objectif est de réussir ce projet avec l'ensemble des pays partenaires et de la population. Je vous remercie beaucoup.

Patrick LEGRAND

Merci, vous voyez que nous avons tous déjà commencé à avoir une petite idée de ce que nous pouvons tirer de nos réunions et qu'elles sont à peu près toutes orientées dans le même sens. Je vous propose de passer à vos questions en songeant qu'il y a d'une part les remords et qu'il y a d'autre part un certain nombre d'avis ou de questions sur ce que nous avons pu dire, d'un côté comme de l'autre.

Merci. Il s'agit toujours d'un exercice mais je vois que j'ai déjà une première question. S'il vous plait, n'oubliez pas de vous présenter, même si tout le monde vous connaît.

Jean-Claude LEBARDE, écrivain public

Monsieur le Président du débat public, accordez quelques instants au pays d'Edmond Rostand pour une ultime cartouche, à la fin de l'envoi, je touche.

Monsieur le Préfet, ménagement du terroir, vous avez fait plaisir à entendre et à voir. Prenez comme coordination qui débouche, ce Livre bleu, à la fin des débats, je touche.

Dame ITER-France, légataire universelle des donations régionales qui s'amoncellent, accueillez en sûreté pour la bonne bouche, ce Livre rose, à la fin de l'emploi, je touche.

Citons la pensée de Mao à la rescousse : un centre de recherche est une bonne terre pour les scientifiques qui sont de bonnes pousses semées en fusion contrôlée. Pourquoi le taire ? Réjouissons-nous de voir fleurir les résultats du rayonnement ajouté par chaque Etat.

Monsieur de Franche Nature Accompagnement, je voudrais vous exprimer mes remerciements, sans oublier votre Etat major tout entier. Compliments au grand Te Deum de Carpentier ! Acceptez après maîtrise des escarmouches ce Livre vert, à la fin du débat, je touche.

Principe de transparence : les promoteurs sont connus de tous les acteurs, les opposants ne le sont que des détracteurs. Principe d'équivalence : trente minutes d'exposé du Président, trois minutes de questions pour le résident. Principe d'argumentaire : la Commission n'a aucune idée sur le fond. La discussion transvase l'idée en siphon. Principe neutralitaire : faut-il être celui qui souffle et que l'on oublie ? Mieux vaut être celui qu'on siffle, mais qu'on publie !

En fin de débat, nous jugeons l'indépendance. Moi, c'est moralement que j'ai mes élégances.

Patrick LEGRAND

Merci. Je crains fort que le débat ITER reste, pour cette raison-là aussi, dans les annales de la Commission nationale du débat public. Que n'a-t-il donc pas inspiré ? Merci. J'ai une question là-bas, Monsieur. Excusez-moi, je ne vous vois pas.

De la salle

Mon nom ne vous dira absolument rien. C'était une simple question pour savoir si les retombées économiques seront à la hauteur des investissements.

Patrick LEGRAND

Qui peut s'engager sur les retombées économiques à la hauteur des investissements ?

Christian FREMONT

Je crois qu'il faut distinguer deux choses. Je ne suis pas compétent pour parler de l'investissement du réacteur. Mais ce que je sais –ce que Monsieur d'Aubert a rappelé tout à l'heure–, c'est que nous sommes devant l'Humanité et devant une échéance qui est quand même assez inquiétante, c'est-à-dire celle où disparaîtront les énergies fossiles comme nous disons. Si nous avons la moindre idée de notre responsabilité vis-à-vis des générations futures, il faut penser à ce que nous pouvons faire pour assurer de l'énergie à ceux qui nous succéderont dans les décennies et les siècles à venir. Quand je dis « les siècles à venir », c'est beaucoup moins que cela.

Donc l'investissement d'ITER lui-même est controversé quelquefois par certains scientifiques, mais je pense vraiment que c'est un devoir pour l'Humanité de le faire. En ce qui concerne les investissements qui sont faits à côté, d'abord nous allons faire une route à grand gabarit. Cette route va servir pour transporter les pièces constitutives du réacteur mais nous ne la fermerons pas le jour où ces pièces auront été transportées. Cela veut dire qu'il s'agit d'un élément important pour l'aménagement du territoire des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse sans doute et des Alpes-de-Marseille, le 4 mai 2006

Haute-Provence sûrement. Beaucoup d'industriels peuvent être intéressés par le fait que nous puissions transporter sur une route, dans une région qui est quand même très urbanisée, des charges très lourdes.

En ce qui concerne l'école internationale, il s'agit d'une école qui est destinée bien sûr d'abord à accueillir les enfants des expatriés qui travailleront au projet. Mais cela a été dit sur tous les tons : c'est une école qui servira aux enfants de la région. Ce sera une école, évidemment, où les langues vivantes tiendront une place essentielle. Je pense que je n'ai pas besoin de vous convaincre que, pour l'avenir, pour un jeune, disposer de la connaissance d'une langue et surtout de plusieurs langues vivantes est quand même un atout considérable pour son avenir.

En ce qui concerne les logements, la région PACA manque d'à peu près 200 000 logements dans son ensemble. Dans le département, c'est 70 000. Nous avons l'occasion de réaliser non pas, malheureusement, tout ce qui manque mais, à l'occasion de l'installation d'ITER, de réaliser quelques milliers de logements qui viendront s'ajouter à ceux que nous faisons par ailleurs. La population en bénéficiera donc de manière évidente. Je ne pense d'ailleurs pas que quelqu'un dans la salle puisse penser que nous gaspillons de l'argent quand nous faisons des logements, dans cette région comme ailleurs, mais surtout dans cette région.

Quant aux autres investissements qui seront faits et qui peuvent toucher un certain nombre d'aménagements routiers, autoroutiers, ferroviaires, là encore, si l'on me prouve que la région PACA souffre d'une surcapacité de transports, notamment ferroviaires ou même routiers, j'attends la démonstration. Il me semble –cela a été dit et je crois qu'il faut toujours le répéter– qu'ITER, en apportant de l'argent frais, parce que c'est bien de cela qu'il s'agit, va permettre de donner, sur un certain nombre de sujets qui sont des sujets d'inquiétude pour la région –transport, logement, formation–, un coup de fouet et que les retombées seront mesurées. Alors, est-ce que nous pouvons mesurer le fait d'apporter à des jeunes un emploi qualifié, le fait de supprimer des causes d'accidents mortels ? Cela ne se chiffre pas en euros.

Ce que je sais, c'est que l'argent qui sera dépensé ici le sera sans doute beaucoup plus utilement que beaucoup d'argent public utilisé par ailleurs.

Patrick LEGRAND

Merci. Attendez, nous ne vous entendons pas.

De la salle

C'était pour savoir s'il y aura une participation financière de l'Union européenne bien sûr.

Patrick LEGRAND, président de la CPDP

Monsieur Tuinder.

Monsieur TUINDER

Bonsoir. La participation de l'Union européenne est là. Effectivement, quand vous regardez les frais de construction ITER, 50 % va être payé par l'Union européenne qui inclut les 10 % de la France. Alors, la plupart est effectivement payée par le budget de la Communauté européenne.

Merci. Une autre question. Mon Dieu, ne me dites pas que nous avons épuisé l'assemblée ou les interrogations. Monsieur là-bas au premier rang et puis Madame ensuite.

Didier COROT, paysagiste d'Aix-en-Provence

Bonsoir. Au vu du dossier du maître d'ouvrage à la fin de ce débat, puisqu'il ne doit pas porter sur l'opportunité comme l'ont rappelé tout à l'heure Monsieur le ministre et le Préfet, les incidences sur le paysage sont un peu sous-évaluées ou du moins, apparemment, je suis inquiet sur le devenir des analyses qui porteront sur l'insertion de ce complexe industriel d'excellence. J'avais déjà posé une question sur l'urbanisme et la réponse qui m'avait été faite était un peu aussi inquiétante puisque le représentant de l'Etat, le représentant du Préfet en tout cas, avait dit que les élus locaux ne souhaitaient pas faire un grand schéma directeur d'urbanisme. Moi, je disais un super SCOT [schéma de cohérence territoriale] à propos de l'introduction de la réalisation de ce projet.

Je ne reviens pas là-dessus. Mais en termes de paysage, il semble notamment qu'au niveau des analyses de l'assiette de perception du site, je ne suis pas là pour dire qu'il faut masquer un bâtiment de 50 mètres de haut sur 150 mètres de large, mais sur le projet architectural qui nécessite, non seulement pour ce bâtiment important qui va être perçu, il faudrait voir au moins d'où il sera perçu, ne serait-ce que pour connaître son impact visuel et son traitement éventuel, mais aussi toutes les annexes et tous les équipements connexes, périphériques au projet.

Bien entendu, certains vont me répondre « Il y aura une étude d'impact et tout cela. » Mais je pense que la Commission pourra, pas exiger comme je l'avais dit malencontreusement l'autre fois, mais souligner l'importance de cette insertion des études préalables. Le paysage, par rapport aux problèmes du nucléaire, paraît peut-être dérisoire pour les scientifiques qui sont dans cette salle. Mais vous avez parlé tout à l'heure d'Edmond Rostand ; c'est quand même non seulement le pays de Giono mais il y a Manosque qui a une urbanisation importante dans la Durance et proche d'Aix.

Donc, l'impact sera non seulement dans les milieux naturels, je rappelle que les deux parcs naturels régionaux sont mitoyens d'ITER, le Parc naturel régional du Verdon et de l'autre côté de la Durance, le Parc naturel régional du Luberon. Donc, il y a une certaine sensibilité même du point de vue des espaces naturels, du patrimoine et puis pour les habitants, même un peu lointains. Je cite un exemple : à Manosque, vous avez plein de points de vue dominants qui voient déjà actuellement Cadarache et les grues quand il y en a. Nous, nous imaginons bien ce que cela va donner dans le paysage. Enfin, nous, nous imaginons bien, non, nous ne nous imaginons pas forcément très bien actuellement ce que cela pourra donner. Il sera vraiment plus qu'utile, nécessaire, que les études préalables mesurent bien les incidences –puisque le débat porte sur les incidences et les mesures d'accompagnement de ce projet d'excellence– toutes les contraintes et les visions que nous pouvons avoir de ce projet.

Patrick LEGRAND

Merci. Avant de vous passer la parole, pour une première série d'abord, je vous dirais que dans les verbatim, ces textes qui sont au kilomètre –et je remercie les gens qui les font d'ailleurs et qui reprennent tout ce que nous disons avec les bafouillements, etc.–, nous avons bien repéré qu'il y avait un certain nombre de questions de cette nature et nous y porterons attention. C'est déjà envisagé. Madame, je vous vois avec le micro, Madame la Directrice, je vous passe donc la parole.

Pascale AMENC-ANTONI, directrice générale de l'agence ITER-France

Je voulais simplement préciser que l'insertion du projet ITER, notamment sur le plan architectural, était bien entendu une préoccupation importante du maître d'ouvrage qu'ITER-France a représenté dans ce débat. Il y aura divers concours architecturaux internationaux. Il y en aura un premier pour les bâtiments dits annexes, c'est-à-dire les bureaux et tous les services et il y aura bien entendu un concours d'architectes international pour la réalisation du bâtiment lui-même. La composition du jury qui tranchera n'est pas complètement arrêtée, mais il est évidemment prévu qu'il y aura des représentants des communes les plus directement concernées, notamment par exemple Vinon parce que nous savons que c'est quand même Vinon qui aura l'impact visuel le plus important.

Patrick LEGRAND

Merci. Monsieur Frémont.

Christian FREMONT

Je voudrais peut-être vous répondre, Monsieur, que je ne pense pas que nous n'ayons jamais dit que, le verbatim serait intéressant, que nous n'ayons jamais dit qu'il ne fallait pas se lancer dans un SCOT général. Dans la pratique, je vais vous parler brutalement : à dix-huit mois ou deux ans d'élections municipales, se lancer dans la réflexion générale des SCOT, c'est aller, comme nous disons vulgairement, dans le mur. Ce qui a été dit et ce que je souhaite, c'est qu'il y ait un effort d'harmonisation des SCOT existants et nous allons y veiller.

Deuxièmement, je vous rappelais tout à l'heure qu'il y a trente procédures administratives en cours et ces procédures se dérouleront normalement, c'est-à-dire avec tout le souci de ménager les paysages et l'environnement comme nous le faisons d'habitude. J'ajoute que quels que soient nos liens très forts d'amitié avec le CEA, nous ne lui ferons aucun cadeau quant à la réalisation des immeubles qui sont prévus, c'est-à-dire que le CEA rentrera dans la règle générale et devra respecter tout ce qui est fait pour protéger les paysages. Vous pensez bien que nous n'avons pas envie de massacrer le paysage de Manosque et de Giono.

Patrick LEGRAND

Merci. Cela vous satisfait-il ? Je crois que là, nous avons presque des engagements aussi, donc il faudra suivre.

Christian FREMONT

Je vous ai dit que le débat ne s'arrêtait pas ce soir, que la concertation et la consultation continuent jusqu'au bout. Donc soyez vigilants !

Patrick LEGRAND

Madame devant, s'il vous plaît !

Christiane PETIGAN

Christiane Petigan, je suis une nouvelle citoyenne marseillaise depuis moins d'un an. Je viens de la région Centre, d'Orléans en particulier, où je dirais que la vallée de la Loire a été fortement sollicitée pour tout ce qui était centrales nucléaires. Donc, c'est quelque chose qui m'intéresse depuis une quarantaine d'années. Je voulais vous remercier de ce débat mais ce qui m'agace –et pardonnez-moi de vous le dire–, je rebondis sur ce que vous venez de dire, Monsieur le Préfet : j'espère que l'information passera. Sachez que j'ai eu l'information par Internet, par un collègue géologue qui se trouve à Orléans. Il m'a dit « Christiane, le débat public, voilà. » C'est bien. Avec Internet, nous avons les infos de toutes les manières.

Je voulais vous interroger parce que j'ai pris soin un peu avant d'arriver de lire la présentation que vous faites dans ce fascicule concernant ITER. Je voulais parler des déchets radioactifs. Mon mari qui est géologue a participé, par l'intermédiaire de l'ANDRA, à la recherche des sites d'enfouissement et entre autres Solen. Donc, je connais bien le problème de Solen et je ne pense pas que ces sites soient extensibles à outrance. Je ne pense pas non plus qu'en France, nous ayons encore des terrains géologiques qui permettent d'enfouir des déchets radioactifs tels qu'ITER va en donner. Je parle des déchets, vraiment de l'utilisation de la combustion. Merci.

Patrick LEGRAND

Merci. Les canaux de l'information sont insoupçonnables et merci d'avoir lu le dossier. D'autres ne l'ont pas lu et ont du mal à lire la page numéro 17 où nous disons un certain nombre de choses.

Jean-Pierre ROZAIN, Agence ITER-France

Bonsoir. Quand vous parlez des centres de stockages actuellement opérationnels, vous parlez des centres de l'Aube. Il y en a deux types : le centre de stockage de déchets très faiblement radioactifs, les TFA, dont la capacité est d'environ 650 000 mètres cubes, et le centre de stockage également opérationnel aujourd'hui, de déchets faiblement actifs, a une capacité supérieure au million de mètres cubes.

Au départ, ils étaient prévus pour une trentaine d'années d'exploitation. Mais dans l'industrie nucléaire, il y a des progrès en particulier dans la gestion des déchets nucléaires. Aujourd'hui, le centre ne se remplit pas aussi vite que prévu. ITER n'apportera que quelques pourcents pour ces deux stockages. Le volume des déchets sera voisin de 30 000 mètres cubes ou tonnes pour les déchets de démantèlement. Pour les déchets d'exploitation, c'est beaucoup plus faible. Donc, vous voyez que la réserve est très importante aujourd'hui.

Pour les déchets de moyenne activité, ITER en produira autour de 3 000 tonnes à peu près, 3 000 mètres cubes. Lors du démantèlement, c'est-à-dire en production plus le démantèlement, cela va tourner autour des 4 000 mètres cubes. La gestion de ces déchets est en cours de discussion puisqu'il y a un projet de loi qui est en cours d'élaboration. Ils seront soit entreposés dans des entreposages de très longue durée, soit stockés en formation géologique profonde.

En attendant ces décisions, ces déchets, quand ils seront produits, c'est-à-dire dans une vingtaine d'années, seront entreposés soit sur le site ITER, soit sur un autre site. D'ici là, il y aura des informations beaucoup plus précises.

Merci, cela fait-il avancer un peu la réponse ? Non ? Attendez, dans ces cas-là, il vaut mieux prendre le micro.

Christiane PETIGAN

Je connais mal la configuration géologique du site d'ITER. Donc je ne sais pas si c'est le même qu'à Solen ou si ce sont les mêmes couches géologiques. 20 ans, vous dites que c'est loin ! Non, 20 ans, c'est demain et il faut y penser maintenant.

Jean-Pierre ROZAIN

Il y a une confusion. Sur le site ITER, il n'y aura jamais de stockage en couche géologique profonde, à aucun moment. Il n'y aura que de l'entreposage intermédiaire. Pour l'entreposage, la qualité du sol n'intervient que pour la résistance des bâtiments mais absolument pas pour la migration des radioéléments dans le milieu géologique.

Patrick LEGRAND

Merci. Attendez, j'ai Monsieur là-bas et après, je reviens vers vous.

Christian RAZEAU, président associatif

Bonsoir. Je répète : Christian Razeau parce que bien souvent, on m'oublie le R. Je viens de Nice pour ma troisième réunion. Je me permets d'insister une nouvelle fois après avoir eu effectivement les interventions de Monsieur Yannick Imbert, Monsieur d'Aubert et Monsieur Frémont. Ces trois personnes nous font état d'un débat public utile. Moi, je pense que c'est à tort que nous avons appelé ces 17 réunions débat public. La Commission nationale de débat public et la Commission départementale de débat public ont été faites pour autre chose que des réunions d'information.

La Commission départementale de débat public est une commission qui doit donner un compte-rendu des réunions alors que le projet est ouvert, c'est-à-dire que le projet peut se faire ou peut ne pas se faire. Voilà ce qu'est un débat public. Voilà ce qu'est une Commission départementale de débat public et ce qu'est une Commission nationale de débat public. Donc je pense qu'il y a une fausse appellation. C'est pour cela que nous ne sommes ici que 200 personnes ce soir, parce que nous sentons, comme vous l'avez très bien dit, Monsieur Frémont, que le projet est bouclé.

Nous pourrions couper des virages sur la route allant de Fos à Cadarache, nous pourrions choisir la couleur des bâtiments, mais sur cet accord international –vous l'avez très bien dit–, nous ne pourrions pas revenir. Maintenant, même pour ceux qui sont là et qui ne sont pas tout à fait contents, il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur. Je crois que c'est cela que l'on dit. Alors soyons contents des 10 milliards qui vont arriver et bravo pour le jouet que les chercheurs auront à leur disposition. Je pense qu'ils en feront bon usage.

Cependant, faire bon usage veut dire malgré tout répondre à certaines interrogations et certains environnements de pessimisme parce qu'à chaque fois que nous touchons à la fission ou à la fusion, nous avons quand même en souvenir Three Mile Island, Hiroshima, Nagasaki, Tchernobyl. Alors à Cadarache, faire de cette vallée de la Durance un centre expérimental de recherche nucléaire, cela ne me fait pas particulièrement plaisir. Vous savez que nous préférons toujours cela

un peu plus loin de sa maison. Alors moi, j'avais posé quelques questions auxquelles je n'ai pas eu de réponses. Je pense que maintenant que le débat, non je ne l'appellerais pas débat, que les réunions avancent, j'en aurai peut-être un peu plus. Qu'en est-il des agriculteurs qui voudront faire de l'agriculture biologique dans cette vallée de la Durance ? Qu'en est-il du plan de surveillance médicale de la population ?

A l'époque, Tchernobyl se serait mieux passée si la population avait des pastilles concernant la thyroïde. Où en sommes-nous ? Est-ce que le même problème risque de se poser ici ? Est-ce que vous avez prévu un plan de surveillance médicale complet, c'est-à-dire avec analyse sanguine régulière, tous les ans ou tous les deux ans, sur un échantillon de la population, dans les cinq kilomètres, dans les cinquante kilomètres, dans les cent kilomètres ? J'aimerais que nous ayons des précisions là-dessus. Qu'en est-il également d'une carte éventuelle des risques en fonction effectivement de ce que nous avons dit des particules gazeuses, liquides ou solides qui risquent et qui s'évacuent puisque nous en avons eu la preuve, la certitude qui s'écouleront de cette installation ? Donc qu'en est-il selon les vents dominants, l'écoulement des eaux ?

Je pense que de toute façon, en ce qui concerne ITER, même si c'est un bel outil sur le thermonucléaire, cela ne résout toujours pas le problème du CO₂ sur notre planète. Merci de m'avoir écouté.

Patrick LEGRAND

Merci. Cela vous aura au moins permis de vous exprimer et de vous faire entendre, c'était extrêmement utile. Deux petites remarques du Président de la Commission particulière de débat public. Les commissions départementales de débat public n'existent pas, peut-être qu'il s'agit d'une innovation que nous pouvons suggérer ou souhaiter. Ma foi, je vous renverrais bien à la loi pour savoir ce qu'est un débat public, quelle est la place du débat sur l'opportunité, la place du débat sur toute une série de choses. Il y a une très jolie loi qui est relativement bien faite. Autre point, il faut donc laisser la Commission nationale décider elle-même, puisqu'elle a cela en charge, de ce qui doit s'appeler débat public ou pas. Dernier point, peu importe comment nous appelons les choses, pourvu qu'elles se réalisent !

Il y a toute une série de questions sur l'agriculture bio, sur le plan de surveillance médicale et sur la carte des risques au moins.

Christian FREMONT

Sur l'agriculture bio, je vous rassure, Monsieur, il est prévu de manière très ferme que dans les prochaines années, le gouvernement soutienne autant qu'il le pourra l'agriculture biologique en Provence. Je pense pour ma part, d'ailleurs, quand nous savons les difficultés que connaît l'agriculture traditionnelle, notamment maraîchère, l'arboriculture, l'agriculture biologique est une piste qu'il faut explorer. N'ayez donc pas d'inquiétudes. Je crois que le projet ITER ne gênera en rien cette politique qui va devenir générale de soutien à l'agriculture biologique.

Patrick LEGRAND

Merci. Pouvons-nous pousser le caillou un peu plus sur les questions de plan de surveillance ?

Un intervenant

Je voulais compléter un peu sur les aspects chiffres parce que vous avez posé une question sur la présence de tritium dans le proche environnement de l'installation. Donc en complément de ce qu'a dit Monsieur le Préfet, nous avons fait poser la question à un organisme qui donne l'accréditation des labels bio. Nous attendons la réponse pour savoir si, actuellement, il y a un seuil relatif à la quantité de tritium dans les produits.

Je rappelle ce que j'avais déjà un peu indiqué ; c'est que la présence de tritium dans l'environnement concernera le proche environnement de l'installation à hauteur de quelques dizaines de becquerels comme vous avez pu le noter dans le dossier du débat. Donc, par rapport à la production de produits bio, notamment sur le territoire à proximité de l'agglomération de Vinon, il ne devrait pas y avoir d'impacts. Mais encore une fois, il faudra que nous comparions ceci aux chiffres précis que nous attendons. Relativement à l'impact sanitaire, je pense qu'Henri pourra compléter.

Henri MAUBERT, expert environnement CEA

Juste encore un mot sur le bio : l'agriculture bio est un mode de production. Il s'agit de limiter l'emploi de produits chimiques, de pesticides et de produits comme cela, recycler les matières organiques et ainsi de suite. Mais ce n'est pas accompagné, ou du moins pas encore vraiment, de normes de qualité finale sur le produit. C'est le mode de production. Ceci dit, sur le fond, la présence d'ITER ne devrait pas changer la possibilité de faire de l'agriculture bio dans l'environnement.

Christian RAZEAU

Je crois que la radioactivité d'un produit intéresse quand même la population.

Henri MAUBERT

Absolument. Cela a été dit. Les calculs montrent que dans l'environnement proche, c'est-à-dire à quelques kilomètres de l'installation, il pourra y avoir, en fonction des rejets, quelques becquerels ou quelques dizaines de becquerels par kilo de produits. Mais cela, c'est l'étude d'impact qui le donne. Je peux donner deux éléments de comparaison : la limite pour l'eau potable d'une directive européenne est de 100 becquerels par litre ou par kilo et la limite de l'organisation mondiale de la santé est de 7800 becquerels par litre dans l'eau potable. Voilà, il y aura en-dessous de 100 becquerels, quelques dizaines de becquerels par kilo dans les produits au maximum.

Ceci dit, ma réponse était sur l'existence légale d'un seuil. Pour l'instant, l'agriculture bio se fait sur un mode de production. Il y aura peut-être ultérieurement des valeurs, mais c'est vrai pour les autres polluants aussi. Donc l'agriculture bio est un mode de production et il n'y a pas, pour l'instant, de normes vraiment réelles pour tout sur la qualité finale du produit. Maintenant, la suite de la question était la veille sanitaire. Je ne pense pas qu'il y ait un dispositif de veille sanitaire particulier lié à ITER. Donc, c'est le système de veille sanitaire national qui s'appliquera.

La dernière partie de la question était l'impact autour de l'installation. Dans les études d'impact qui sont faites, en fonction de la rose des vents, nous étudions l'impact dans les communes qui sont autour de l'installation. Pour l'instant, les calculs sont faits au lieu d'habitation permanent le plus près de l'installation. En gros, vue la rose des vents à Cadarache, plus nous nous éloignons, plus

faible est l'impact. Nous avons donc une valeur maximum de l'impact, et celui-là est 100 fois inférieur aux limites légales pour le public, plus de 200 fois inférieur à l'impact de la radioactivité naturelle.

Patrick LEGRAND

Le bouchon a été poussé un peu plus loin. Suivez la question, mais pas trop.

Christian RAZEAU

Merci de me repasser le micro. Concernant les produits bio, je crois quand même que là, Monsieur Maubert pousse lui aussi le bouchon un peu loin. Les salades radioactives sont retirées du marché. Donc, un maraîcher doit savoir s'il y a des risques pour ce qu'il vient de planter, pour ses pommes de terre, pour ses tomates, si cela vaut la peine de continuer à en faire ou si, tous les ans ou une fois tous les cinq ans, il risque d'avoir un problème qui lui supprime son appellation. Je crois que vous avez une recherche un peu plus précise à faire que de me dire que la méthode bio est un procédé de production. Nous avons tous compris que pour des produits radioactifs, si la radioactivité existe, le type ira ailleurs planter ses salades.

Deuxièmement, vous dites que, sur le plan santé, ce sera le système de veille nationale qui s'appliquera. Alors là, j'ai un peu peur parce que des Messieurs Pellerin, il y aura encore qui vont se reproduire dans la vie. Nous, à Nice, nous avons été avertis du nuage de Tchernobyl par Monaco et par les Italiens. Alors j'aimerais que dans ce projet international, il soit mis en place un système de veille international, au moins européen. Merci.

Patrick LEGRAND

Merci.

Pascale AMENC-ANTONI, directrice générale d'ITER-France

Ce que je peux dire sur les énergies non génératrices de gaz à effet de serre qui font l'objet d'un pôle de compétitivité qui s'appelle Cap Energie et qui repose comme tous les pôles de compétitivité sur un triptyque entre la recherche, l'industrie et la formation. Ce pôle, nous attendons toujours le zonage définitif de recherche, mais dans la proposition formulée par le pôle, il y a bien entendu une partie du Var avec la région de Toulon. Il y a des projets comportant des formations, mais pas de centres de formation jusqu'à présent, mais pourquoi pas. Pour l'instant ce sont des projets de formation, mais qui pourront peut-être trouver à s'implanter dans les zones de recherche liées au pôle de compétitivité.

Patrick LEGRAND

Merci, il me semble que j'avais une question par là-haut, à ma droite.

Florent ELMOKNI, étudiant

Je me posais une question plutôt technique sur l'architecture du réacteur, le fait que ce soit un Tokamak. Nous savons que les Tokamak ont été inventés dans les années 50 par les Russes et cela

fait à peu près 60 ans que cette technique a été mise en place, nous n'avons pas vraiment retiré grand-chose. Je voulais donc savoir si la question d'une autre architecture s'était posée avant.

Gabriel MARBACH, adjoint au chef du département recherche sur la fusion contrôlée à Cadarache

Merci. Vous avez raison de dire qu'en effet l'idée du Tokamak est une idée qui est apparue à la fin des années 50, qui consiste à créer une boîte magnétique pour maintenir les gaz chauds qui sont tout de même l'effet d'un plasma pour obtenir les conditions permettant de réaliser la réaction de fusion. A cette époque-là, il y a plusieurs essais avec différentes architectures de machines, des effets miroirs et d'autres et c'est celle-là qui a la première permis d'atteindre des températures proches de celles nécessaires pour réaliser la réaction. Depuis cette époque, d'énormes progrès ont été faits, en ce qui concerne le confinement, les conditions permettant cette réaction. Un des exemples est ce qui a été obtenu au niveau du Tokamak Jet à Kelham en Angleterre où la réaction de fusion a été obtenue avec une énergie de 16 mégawatts pendant quelques secondes, mais sur cette machine, il avait fallu plus d'énergie pour ingérer dans ce plasma, pour obtenir ces conditions.

Ce que nous attendons d'ITER est justement, et cela nécessite d'avoir une machine plus grande, de réunir les conditions devant permettre de maintenir cette réaction pendant des temps significatifs avec une énergie nécessaire pour produire cette réaction nettement plus faible par rapport à l'énergie elle-même, produite par la réaction. Voilà.

Patrick LEGRAND

Je ne sais pas si c'est vraiment le moment de recommencer des discussions techniques, mais allez-y, mais dans la limite de la décence du débat public.

Florent ELMOKNI

D'accord. Je vous demande cela parce que j'ai entendu parler qu'il y a aux Etats-Unis, à Albuquerque, un réacteur s'appelant la Z machine sur laquelle, avec des impulsions électroniques, nous avons réussi à obtenir des températures de plus de 2 milliards de degrés, ce qui dépasse largement ce que pourra faire ITER. J'aurai donc aimé savoir si cette architecture avait été pensée.

Gabriel MARBACH

Pardonnez-moi, mais dans ce cas-là, il est vrai que c'est tout un autre type de machine, sur lequel on tente d'obtenir des conditions de réaction pendant un temps extrêmement bref, pendant lequel la réaction peut se produire et produire de l'énergie.

Dans ce cas, il ne s'agit pas donc comme dans le cas d'un Tokamak d'une réaction qui va se dérouler en continu, mais des pics d'énergie. Les conditions de la réaction sont créées pendant des pics successifs et ce type de machine n'a pour le moment pas atteint le degré de maturité permettant une réalisation technologique du même type d'ITER. Ce qui ne veut non plus pas dire que, dans le futur, nous n'arriverons pas non plus avec cela. Par contre, des températures très élevées ont été obtenues mais en étant extrêmement brèves, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de dixièmes de secondes, mais vraiment de 10^{-12} / 10^{-18} secondes.

Merci. Encore quelques remords ? Ce n'était peut-être pas un remords mais un réflexe. Sur la droite, merci.

Stéphane VARTAGNAN

Je voudrais effectivement faire une remarque et une demande. Nous avons beaucoup parlé d'ITER en Provence, nous avons entendu l'ambassadeur d'ITER, Monsieur le Préfet, mais n'oublions pas que c'est avant tout un projet international et que c'est la communauté scientifique internationale qui a initié le projet.

En temps que citoyen lambda, lorsque je vois le processus du projet ITER, il est important de souligner qu'au niveau consensus scientifique international, l'ensemble des scientifiques sont arrivés à se mettre d'accord pour arriver à une seule machine, ce qui est très important, mais également, et nous pouvons le souligner, l'ensemble des politiques sont arrivés à se mettre d'accord. Nous pouvons souligner qu'il y a effectivement eu de très importants efforts des communautés scientifiques pour se mettre d'accord.

J'ai une question assez simple : Aujourd'hui le contexte énergétique est ce qu'il est. Nous le connaissons, il est tendu, imaginons que le contexte international se durcisse au niveau de l'énergie, beaucoup plus que ce que nous connaissons aujourd'hui, et qu'il faille non pas un ITER mais plusieurs. Est-il actuellement possible d'accélérer le planning d'ITER pour qu'il puisse rendre des résultats plus rapidement que prévu ?

Patrick LEGRAND

Merci, il s'agit d'une belle question touchant à la géopolitique, à la prospective. Monsieur d'Aubert, peut-être ?

François d'AUBERT

Il s'agira d'une réponse partielle. Je crois qu'il faut replacer ITER dans le temps de l'énergie. C'est un temps très long à la fois pour mettre au point de nouvelles filières, un temps très long pour faire des recherches, pour créer de nouvelles générations, c'est également un temps très long pour créer une centrale classique de production. Il faut six à sept ans minimum pour construire une centrale nucléaire classique de fission. Nous sommes donc dans des temps qui sont sur des échelles de dizaines d'années.

Le temps ITER, je rappelle que c'est un réacteur expérimental, c'est-à-dire qu'il est unique, qu'il y aura ensuite un démonstrateur qui sera également unique. Ce dernier sera peut-être, éventuellement, raccordé à un réseau mais ce n'est pas écrit. En tout cas, ITER n'est pas fait pour être raccordé à un réseau électrique.

Ce n'est donc qu'après la construction d'ITER exploité pendant vingt ans, d'accord amélioré et testé en même temps, que nous saurons si nous pouvons faire un démonstrateur et une fois que le démonstrateur aura fonctionné, nous pourrons créer une centrale de production d'énergie qui, elle, pourra être raccordée. A ce moment-là, il pourrait y en avoir plusieurs parce qu'il n'y a effectivement qu'un ITER et nous n'en faisons qu'un seul pour que cela puisse bénéficier à tous les pays partenaires.

Mais après, une fois que cela aura montré son efficacité, et que ce sera faisable, mais ce ne sera pas avant 2050/2060, c'est très difficile de faire des spéculations à dix années près lorsque l'on est sur des périodes aussi longues, que nous pourrions envisager d'avoir un parc mondial de réacteurs fonctionnant sur la base de la fusion. C'est effectivement le but, mais pouvons-nous accélérer aujourd'hui le projet, très franchement je crois que tout a été fait pour minimiser les durées et qu'en même temps les conditions de sécurité, de sûreté, de mises au point nécessaires, de recherches complémentaires, montrent que les délais ne peuvent pas être raccourcis et que les dix années de construction sont normales et que les vingt ans « d'exploitation » le sont également. Il me paraît donc difficile, je pense que les spécialistes diraient la même chose, de réduire les délais.

Patrick LEGRAND

Je vois les têtes hocher et acquiescer. La question reste donc ouverte mais n'est à mon avis pas sans intérêt.

François d'AUBERT

S'agissant du bouquet énergétique mondial en 2050 ou 2060, il faut imaginer un système dans lequel nous aurons, je l'espère, la fusion. En matière de fission, nous serons dans de l'opérationnel quatrième génération, les énergies renouvelables se seront également développées. Il y aura sans doute également une exploitation plus rationnelle des hydrocarbures, peut-être une réutilisation en regazéifiant le charbon. Nous aurons donc un bouquet qui sera sans doute très différent de celui d'aujourd'hui, avec des équilibres différents, mais qui devra en tout état de cause faire face à une augmentation de la consommation d'énergie.

Ce que l'on peut réussir à faire au plan mondial, c'est de réduire la vitesse d'augmentation de la consommation d'énergie. Mais réduire la consommation elle-même, lorsque l'on pense qu'il y a encore plusieurs milliards d'individus qui n'ont pas l'électricité aujourd'hui, c'est bien gentil, lorsque l'on parle de sobriété énergétique, mais demandez à des gens en Afrique qui n'ont pas l'électricité ce qu'ils pensent de l'idée de sobriété énergétique. Ils sont en plein dedans mais un petit peu trop. Donc, la consommation d'énergie va augmenter inéluctablement. Simplement, les efforts qui doivent être faits en matière de recherche de nouvelles filières, d'économies d'énergie, d'énergie renouvelable, c'est pour essayer de réduire le rythme d'augmentation, ce que l'on a réussi à faire.

Entre 1970 et 2004, nous avons eu une moyenne par an de consommation d'électricité en France qui a augmenté de 3,7 %. Mais sur les cinq dernières années, 1999-2004, le rythme annuel d'augmentation n'a été que de 1,4 %. Ceci montre bien que nous pouvons réduire, mais que ce n'est pas la consommation que nous réduisons, c'est simplement le rythme d'augmentation.

Patrick LEGRAND

Merci. Je vous donne un petit droit de suite, vous connaissez les règles. Mais je sais bien que la question restera ouverte.

Stéphane VARTAGNAN

La question restera ouverte, mais juste une remarque. Nous sommes d'accord, Monsieur d'Aubert, quant au planning d'ITER. Il y a effectivement des périodes incompressibles, la fabrication des

aimants, etc., ce seront des choses vraisemblablement incompressibles. Mais n'oubliez pas que lorsque nous avons voulu mettre en place la filière fission, nous avons travaillé en parallèle sur la planète.

Patrick LEGRAND

Merci, c'est versé au dossier. Qui a encore envie d'intervenir ? Y a-t-il encore deux ou trois remords à expulser ?

De la salle

Certains quartiers de Marseille étaient privés d'électricité aujourd'hui même. La Corse connaît des problèmes d'électricité du 1^{er} janvier au 31 décembre...

Patrick LEGRAND

Nous ferons un débat public sur ces questions et je ne doute pas qu'il soit productif. Il n'y a pas qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur que cela se passe ainsi.

Christian FREMONT

Ce n'est malheureusement pas un secret que la région PACA souffre d'une pénurie d'énergie qui la pénalise, qui pénalise d'abord les industries mais qui pénalise également les particuliers. C'est une région qui n'a pas de sources ou presque pas de sources d'énergie, sauf l'usine de Saint-Chamas qui se trouve sur le bord de l'étang de Berre et que nous avons des difficultés à faire fonctionner parce qu'elle a des conséquences sur la salinité de cet étang.

Plusieurs projets sont en cours, d'abord pour créer des sources d'énergie dans l'immédiat, pour créer une ligne de transport THT entre Boutre et Carros, cela ne se passe pas tout seul. Il est certain que nous devons penser à l'avenir mais ce n'est pas ITER qui va fournir de l'énergie dans les cinq ans qui viennent à la région. Nous devons y penser sérieusement, ce manque d'énergie est l'un des handicaps pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il en va de même pour la Bretagne. Ce sont des régions périphériques.

Patrick LEGRAND

Voilà encore une question ouverte mais qui n'a pas grand chose à voir avec le débat public sur ITER. Monsieur, je vois une main se lever. S'il vous plaît, allez-y.

Yannick FONS, ingénieur dans une société de services

J'avais une remarque à faire sur la cinématique du projet, parce que dans les discussions que je peux avoir par ailleurs sur le sujet, les gens se posent la question de la durée.

J'ai personnellement deux références en tête, je vais certainement me tromper sur les dates, la découverte de la fission et la création de la première bombe à fission. Ce n'est pas une bonne référence, ce n'est pas plaisant mais il s'est passé un délai très court entre les deux. L'autre

référence est le président Kennedy qui dit « *Nous allons faire un programme pour aller sur la Lune* », et nous savons qu'ils sont effectivement allés sur la Lune dix ans plus tard. C'était les années 30, 40, les années 60, il n'y avait absolument pas les mêmes moyens industriels, ni de simulations de calcul que nous avons aujourd'hui et nous avons aujourd'hui un superbe projet, à mon avis, utile pour l'avenir et nous disons que nous allons déjà mettre dix ans pour le construire, soit, et nous allons l'expérimenter pendant vingt ans. Je pense qu'il s'agit là, pour le commun des mortels, d'une chose que nous avons un peu de mal à comprendre. Pourquoi faut-il tant d'années pour faire des expérimentations, en sortir des résultats qui permettront d'aller plus loin ? C'était seulement une remarque.

Patrick LEGRAND

Oui, je crois que cette question a été régulièrement évoquée. Y a-t-il une réponse ? Peut-être trouverez-vous les réponses dans les verbatim ou dans les discussions ultérieures.

Yannick FONS

La question est : finalement, peut-être pourrions-nous aller plus vite avec plus de moyens financiers ?

Patrick LEGRAND

Avec plus de moyens, pourrions-nous aller plus vite ? Je sens que Monsieur Marbach a une réponse sur le bout de la langue, prêtez lui un micro, s'il vous plait.

Gabriel MARBACH

Pour le moment, le cas d'ITER, je ne peux que répéter ce qu'a dit Monsieur d'Aubert, c'est-à-dire que le projet étant ce qu'il est, les premiers essais ne pourront pas avoir lieu avant une dizaine d'années. En ce qui concerne la suite, une fois qu'ITER aura apporté son lot de résultats et de recherche, parce que je rappelle qu'ITER est d'abord un projet scientifique, pour la suite si plusieurs projets parallèles sont faits et qui aborderont les autres aspects technologiques de manière différente, peut-être pourrions-nous gagner du temps. Mais, pour le moment, en ce qui concerne l'aspect physique, la recherche, ITER a un planning incontournable.

Pour ITER même, ce n'est pas une question d'argent, pour la suite cela le sera évidemment, nous nous en doutons. Si un seul programme est lancé au niveau DEMO ou si plusieurs pays décident d'avoir des approches différentes, en tant que telles, il y aura, dans ce cas, une question d'argent, ce qui veut ne veut pas dire que cela ira plus vite.

Patrick LEGRAND

Merci. Je crois que la réponse est claire. Y a-t-il encore une... Non ? J'avais pourtant l'impression que le débat public vous plaisait. Pardon, Monsieur.

De nouveau. J'enchaîne simplement sur la question que je viens d'entendre. J'interprète cette question de la façon suivante : Avec les logiciels puissants que nous avons ou que nous pouvons développer, ne pourrions-nous pas faire de l'expérimentation virtuelle, sans construire cet ITER ? Nous avons terminé notre programme nucléaire sans faire exploser les bombes atomiques, seulement avec les logiciels. Ne pourrions-nous pas, par un calcul informatique simple, trouver comment monter en température ce fameux plasma et que faire pour y rester un certain temps ?

Patrick LEGRAND

Monsieur Marbach, mais simple ! Monsieur Marbach souhaiterait un micro.

Gabriel MARBACH

Je vais sans doute vous décevoir mais ce ne sera pas, dans tous les cas, un calcul simple parce que les conditions du contrôle du plasma nécessitent des aspects extrêmement complexes au niveau de la turbulence, etc. Par contre le programme ITER est accompagné au niveau européen par un effort de modélisation coordonné entre différents pays, dans ce que l'on appelle une *task force* de modélisation qui cherche justement à modéliser, à simuler quelles sont les meilleures conditions pour le contrôle, la tenue et le maintien du plasma.

ITER va être une expérience essentielle pour qualifier tous les modèles nécessaires pour cela. D'un autre côté ces modèles vont nécessiter des puissances de calcul importantes et c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles, notamment dans le cadre d'une collaboration Europe-Japon, un centre de calcul est prévu à ce niveau. J'espère avoir été assez bref, Monsieur le Président.

Patrick LEGRAND

Merci. Vous avez fait avancer la question. Il est un peu plus de 20 heures, je sais que l'heure marque dans ces cas-là. Nous voici de retour à la fusion. Je voudrais dire, avant de conclure presque avec une petite pointe d'émotion, parce que je finissais par aimer faire ce genre de débat, qu'il ne faut pas oublier qu'ITER est un projet sociotechnique et qu'il ne s'agit pas uniquement d'un sujet de recherche, et qu'il ne faut pas non plus se laisser aveugler par l'eldorado ou le Soleil.

Le débat public est au fond aussi un processus et un dispositif expérimental. Evidemment, nous sommes plutôt de ce point de vue-là entrés dans le vif du sujet. La chaudière chauffe et fonctionne mais cela fait aussi quarante ans que nous en parlons, quarante ans que nous parlons d'auditions publiques pour les questions d'environnement, depuis les années 70. Donc, vous voyez au fond que les innovations technologiques, les innovations sociales fonctionnent, elles aussi, sur des pas de temps un peu analogues.

Evidemment, un débat public est expérimental et donc imparfait et insatisfaisant. Il laisse tout ce qui est frustration ouvert, mais ma foi chacun sait que la perfection est inaccessible ou qu'il s'agit en tout cas d'un très, très long trajet.

Merci donc, puisque je vais clore ce débat public, je clos et je vous rends la parole presque par respect. Merci de nous avoir donné l'occasion de faire avancer cette nouveauté sociale et politique, je crois qu'il en va de l'une des nécessités de la démocratie, de la démocratie en évolution et qui sent bien qu'elle doit évoluer.

En mon nom personnel, merci, parce qu'il s'agit d'une belle aventure scientifique, sociale et politique et je vais laisser à notre hôte la possibilité de conclure. Monsieur Ikeda, je vous passe la parole, merci en tout cas de votre appui.

Kaname IKEDA, Directeur général d'ITER International

Intervention en langue anglaise

Patrick LEGRAND

Merci.

Kaname IKEDA (interprète)

Je voulais saluer et remercier Monsieur le Président et je voulais saluer ces discussions. Je suis tout à fait d'accord avec vous qu'il faut prêter attentions aux problèmes environnementaux, à l'impact, aux déchets et surtout les problèmes énergétiques.

Personnellement, j'aurais aimé répondre à vos questions mais bien sûr la libre expression est démocratique et très importante.

Nous allons faire très attention à répondre à toutes vos questions et toutes vos inquiétudes. Vous avez bien sûr une qualité de vie très appréciable et nous ne voulons pas la toucher. Le paysage et la région sont très jolis et nous allons faire en sorte de pas avoir un impact énorme.

Je veux partager mes sentiments avec vous et je partage vos inquiétudes. J'apprécie énormément votre intérêt. Je suis engagé dans ce projet et vous n'allez pas simplement subir l'impact d'ITER, nous allons être responsables.

A la fin de ces débats, je voulais encore une fois vous remercier pour votre intérêt. Merci.

Patrick LEGRAND

Merci, nous avons presque entamé l'internationalisation des procédures de débat public. Voilà un bel enjeu à 40 ou 50 ans, nous y arriverons peut-être. Merci, bonne soirée, merci la Provence et bonne chance.